

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

20 (Haute Corse)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**De la commune de **PRATO DI GIOVELLINA**

Séance du 21 mai 2024

L'an deux mille vingt quatre, le mardi 21 mai à 17 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre NASICA, Maire de la commune.

Etaient présents: - Chantal FRATACCI - Jean-Marc MANUEL
- Josette GRAZIANI - Joseph NASICA
- Sébastien ROLLES - Pierre NASICA

Absent : Jean COLONNA, a donné procuration à Jean-Marc MANUEL

Madame Chantal FRATACCI a été nommée secrétaire

Nombre de conseillers

- en exercice	7
- présents	7
- votants	7
- absents	0
- exclus	0

Date de convocation :

14 mai 2024

Date d'affichage :

21 mai 2024**OBJET****Attribution d'une
subvention à l'association
CANTEMU INSEME**

Le maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention qu'il a reçue de l'association « CANTEMU INSEME ».

Cette association, a pour but la promotion du chant choral en langue Corse et les rencontres inter-chorales nationales et internationales.

M. le maire propose d'aider cette association en lui allouant une subvention d'un montant de 150 €.

Le conseil municipal après avoir ouï l'exposé du maire et compulsé les documents présentés par cette association, après en avoir délibéré,

DECIDE

D'aider cette association et approuve, à l'unanimité, la proposition du maire et précise que la somme de 150 € sera prélevée sur le budget de fonctionnement 2024, au compte 65748/65.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Exécutoire à la date de dépôt ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 22/05/2024

Reçu en préfecture le 22/05/2024

Publié le

ID : 02B-212002489-20240521-210520246-DE

**RESULTAT DU VOTE**

Pour :	7
Contre :	0
Absentions :	0

Le Maire

Pierre

